

*TERRES D'ARMOR HABITAT, premier bailleur social des Côtes d'Armor, construit actuellement 14 pavillons à Plessala, sur les 18 que compte l'opération, rue de la Fontaine. Les logements seront proposés à la location au deuxième semestre 2024. Une permanence sera organisée dans les locaux de la Mairie le 20 mars 2024 de 9 h à 12 h.*

Les 14 pavillons de type 2 à 4, en cours de construction, se situent à moins de 5 minutes à pied des commerces et services de Plessala. TERRES D'ARMOR HABITAT a confié la maîtrise d'oeuvre à Lionel Dunet Architecte (Saint-Brieuc). Le projet vient s'implanter en lieu et place de logements sénior déconstruits en 2022.

## **Des logements économes en énergie**

L'opération se compose de :

- 10 pavillons de type 2 de plain-pied, à partir de 304,72 €\*  
• 6 pavillons de type 3 de plain-pied, à partir de 357,66 €\*  
• 2 pavillons de type 4 en R+1, à 499,26 €\*

Chaque logement bénéficie d'un jardin privatif et d'une place de stationnement accessible PMR. Les pavillons T4 disposent d'un garage. Les pavillons T2 et T3 bénéficient également d'un cellier accolé à l'habitation.

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par une pompe à chaleur individuelle dans chaque maison. Chaque logement bénéficie d'une VMC simple flux hygroréglable type B favorisant le renouvellement de l'air en fonction des besoins réels. TERRES D'ARMOR HABITAT engage systématiquement une réflexion sur la réalisation de logements neufs véritablement économes en énergie pour rendre l'habitat basse consommation accessible à tous et permettre à nos locataires une meilleure maîtrise de leurs dépenses d'énergie. La projection thermique des logements prévoit un étiquetage DPE compris entre A et B et A concernant les émissions de gaz à effet de serre.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2 080 000 €, financé à 15 % par TERRES D'ARMOR HABITAT sur fonds propres et à 76 % via les prêts règlementés de la Banque des Territoires. La commune du Mené participe à hauteur de 200 000 € pour la partie VRD, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour 155 000 € et l'État pour 40 906 €.

## **Mise en location fin 2024**

La mise en location des 18 pavillon de Plessala est prévue pour le deuxième semestre 2024. La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements se

réunira le 13 juin pour étudier les demandes et attribuer les logements. Les dossiers de demande de logement sont à déposer avant le 30 avril. Une permanence sera organisée dans les locaux de la Mairie le mercredi 20 mars de 9h à 12h. En Côtes d'Armor, 70% de la population est éligible à un logement social. Toute demande de logement social peut être complétée en ligne sur le site internet [tah-location.bzh](http://tah-location.bzh) ou en retirant un dossier à l'agence TERRES D'ARMOR HABITAT Centre-Bretagne, 5 rue Lavergne à Loudéac.

Renseignements : Tél. 02 96 62 20 90

\* loyer mensuel, hors charges, stationnement inclus, soumis aux conditions de ressources